

**Veillez trouver les éléments suivants sur le lien ci-dessous :**

<https://data.apec.fr/?linkid=KZi4zr6VWWV6lLzOotQ8lJH9o3gdcJ0w/IDODS6ncAGbVD1em8GHaA>

- Communiqué de presse
- Prévisions Apec 2021 un redémarrage progressif des recrutements cadres
- Baromètre 2021 de l'insertion des jeunes diplômés
- Infographies

Est également publié ce jour le Baromètre Apec des intentions de recrutement et de mobilité des cadres - 2e trimestre 2021

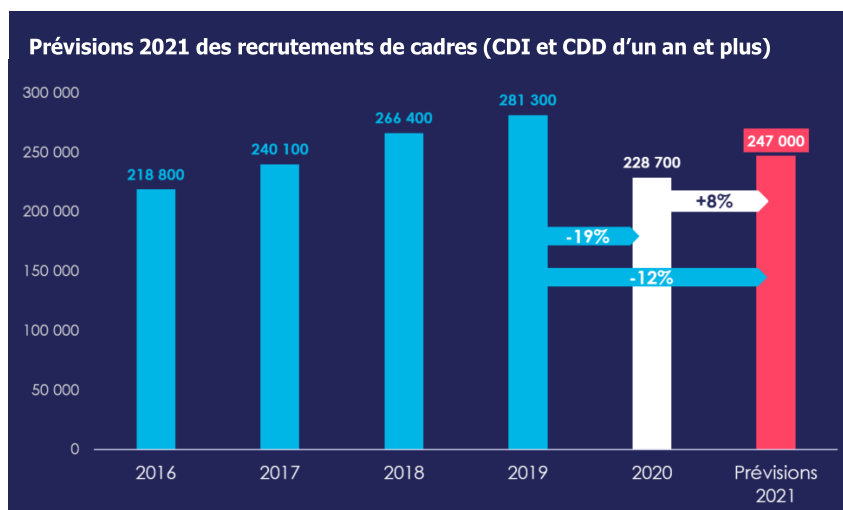
Paris, le 7 mai 2021

## **Recrutements de cadres : redémarrage progressif en 2021**

**Un an après le début de la crise sanitaire, l'Apec publie ses derniers chiffres de conjoncture, basés sur une grande enquête réalisée auprès de 8 000 entreprises, entre janvier et mars 2021.**

- **Le bilan réel 2020 est maintenant établi : la chute des embauches cadres a été brutale, mais moins vertigineuse que les prévisions de l'automne ne le laissent craindre : 228 700 recrutements cadres l'an dernier, en baisse d'environ 20 % par rapport à 2019\*. Une baisse somme toute comparable aux grandes crises du passé.**
- **Pour 2021, les embauches cadres redémarrent progressivement, sans retrouver encore leur niveau d'avant-crise : 247 000 embauches attendues, soit + 8 % par rapport à l'année terrible 2020, mais encore -12 % par rapport à 2019. Un rebond réel mais encore modéré, qui laisse une situation préoccupante pour les jeunes diplômés arrivant sur le marché du travail.**

*« L'emploi cadre a mieux résisté que prévu en 2020, c'est une bonne nouvelle ! En 2021 le rebond ne permet pas encore de retrouver le niveau d'avant la crise, mais la tendance est positive, tirée par les secteurs et les métiers habituellement moteurs de l'emploi cadre. Mais certains secteurs importants restent à l'arrêt, impactant durement certains territoires. Cette dynamique positive ne doit pas faire oublier que les jeunes diplômés sortant des études rencontrent encore en 2021 de fortes difficultés pour trouver leur 1er emploi. »*  
prévient Gilles Gateau, directeur général de l'Apec.



\* quand les estimations au sortir du 1<sup>er</sup> confinement prévoient une baisse de 30 à 40 % (cf. baromètre des intentions derecrutements des cadres – T4 2020).



### La baisse des recrutements fragilise particulièrement les débutants

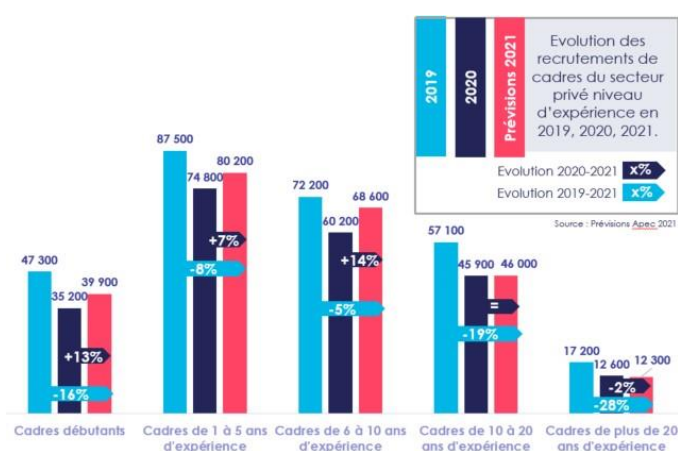
Selon le dernier baromètre de l'insertion professionnelle des jeunes diplômé·e·s, seuls **69 %<sup>1</sup>** des Bac+5 et plus de la promotion 2019 se déclarent en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, contre 85 % pour la promotion précédente, soit 16 points d'écart<sup>2</sup>.

Pire encore, les conditions d'insertion se sont également dégradées. **Seuls 59 % des diplômé·e·s en emploi ont un contrat à durée indéterminée, en diminution de 10 points en un an.** Les conditions salariales se dégradent également puisque la rémunération annuelle médiane s'élève désormais à **31 000 euros bruts par an**, contre 32 000 euros l'année dernière.

Pour 2021, les cadres débutants semblent bénéficier d'un climat plus favorable avec une progression de **13 % des intentions de recrutements sur les profils ayant moins d' 1 an d'expérience**. Ce signal encourageant ne suffit malheureusement pas à rattraper la chute de -26 % des recrutements de cadres débutants enregistrée en 2020. Ainsi, en 2021, le volume de recrutements de jeunes diplômés sur des postes cadres resterait inférieur de 16 % à son niveau de 2019.

### ...mais aussi les plus expérimentés

Le marché de l'emploi cadre s'est fortement contracté pour les cadres les plus expérimentés qui ne semblent pas profiter du redémarrage attendu pour 2021. Les plus de 20 ans d'expérience subissent **une baisse des intentions de recrutements de 28 % par rapport à 2019**. Comme avant la crise, **les cadres de 6 à 10 ans d'expérience restent les plus convoités** et enregistrent une hausse de 14 % vs 2020, ce sont les seuls à se rapprocher du niveau d'avant-crise.



<sup>1</sup> Taux d'emploi à 12 mois des diplômé·e·s 2019

<sup>2</sup> Le terrain a été mené entre le 18 janvier et le 16 février 2021 auprès de 1 000 jeunes diplômé·e·s ayant obtenu leur diplôme en 2019

## Prévisions Apec 2021 : les faits marquants

**Avec 247 000 recrutements prévus en 2021 le redémarrage (+8 % vs 2020) ne permet pas de retrouver les niveaux record de 2019.**

**Les moteurs traditionnels de l'emploi cadre restent inchangés malgré la crise :**

> Les **activités informatiques** (+16 %\*), les activités **juridiques et comptables - conseil et gestion des entreprises** (+14%\*) et **l'ingénierie-R&D** (+13 %\*) représentent les secteurs les mieux orientés pour 2021 et portent en grande partie ce redémarrage. Plus globalement, les **services** représentent le plus grand pourvoyeur d'emploi cadre avec **74 %** des embauches prévues en 2021. Certains secteurs comme la construction, les

équipements électriques et électroniques, la chimie et mais aussi logiquement la santé (+7 %) tirent leur épingle du jeu.

> Côté fonctions, sans surprise, **les informaticiens** restent les plus convoités (22 % des recrutements au global). Aux côtés des **commerciaux** et des fonctions **études-R&D**, ils concentrent la quasi-totalité des hausses de recrutement en 2021. Au total, ces trois familles de métiers représentent, comme chaque année, plus de la moitié des recrutements de cadres en France, avec un volume qui reste néanmoins en dessous des niveaux de 2019. Ces trois fonctions sont également celles qui connaissent en 2021 les plus fortes progressions de recrutement en 2021 par rapport à 2020.

> Trois régions forment le peloton de tête : l'**Île-de-France**, la région **Auvergne-Rhône Alpes** et les **Hauts-de-France** qui connaissent des hausses de recrutements comprises entre +10 et +11 %\*. L'Île-de-France s'impose toujours comme la 1<sup>re</sup> région avec **près d'un recrutement sur deux** grâce à la forte concentration en services à forte valeur ajoutée (activités informatiques, ingénierie-R&D et conseil). Fait saillant, la **Bretagne** tire son épingle du jeu. Moins impactée par la pandémie, et grâce à ses spécificités économiques (notamment la résistance des activités informatiques), cette région est la seule qui affiche des intentions de recrutements qui surpassent celles de 2019 (8 900 embauches prévues vs 8 200 en 2019).

#### Des signaux faibles à surveiller :

> Certains **secteurs** restent très affectés par la récession. **L'hôtellerie-restauration**, fortement touchée par les fermetures administratives liées au contexte sanitaire, voit ses recrutements de cadres de nouveau reculer à 4 380 en 2021 (contre 5 470 en 2020 et 7 440 en 2019), soit une chute de 41 % entre 2019 et 2021. D'autres secteurs industriels restent fortement fragilisés à l'instar de l'**automobile-aéronautique** et autres matériels de transport qui enregistrent en 2021 une nouvelle baisse des recrutements de cadres de 8 %, après une chute de 32 % entre 2019 et 2020.

> Les **régions** Bourgogne-Franche Comté, Grand-Est et Normandie, caractérisées par d'importants bassins d'emploi industriels, ne bénéficient pas du redémarrage attendu, avec des progressions en 2021 qui oscillent seulement de 2 % à 4 % par rapport à 2020. L'Occitanie, région phare de l'industrie aéronautique, est le seul territoire qui affiche une évolution négative (-1 % en 2021 vs 2020), qui succède à une chute vertigineuse de -29 % entre 2020 et 2019.

\*évolution 2020 – 2021

#### Sources Apec et méthodologie :

- **Prévisions 2021, un redémarrage progressif des recrutements de cadres, mai 2021**

Cette étude repose sur une enquête annuelle, menée auprès d'un échantillon permanent de 8 000 entreprises représentatif de la répartition par région, par taille et secteur d'activité des salariés du secteur privé en France métropolitaine et représentant 1,4 million de salariés dont 345 500 cadres.

- **Baromètre 2021 de l'insertion des jeunes diplômés, mai 2021**

Cette 5<sup>e</sup> vague du baromètre Apec de l'insertion des jeunes diplômé·e·s repose sur

l'interrogation de 1 000 jeunes diplômé·e·s de niveau Bac +5 ou plus et de 500 jeunes diplômé·e·s de niveau Bac +3/4, âgé·e·s de 20 à 30 ans au moment de l'enquête, ayant obtenu leur diplôme en 2019 et résidant en France métropolitaine. Seul·e·s les diplômé·e·s ayant terminé leurs études supérieures et étant soit en emploi, soit en recherche d'emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, étaient éligibles pour l'interrogation. Le terrain en ligne a été mené entre le 18 janvier et le 16 février 2021.

- **Baromètre des intentions de recrutements et de mobilité des cadres au 2<sup>e</sup> trimestre, mai 2021**

Cette publication repose sur deux enquêtes menées du 5 au 22 mars 2021 :

Une enquête en ligne auprès d'un échantillon de 2 000 cadres, structuré pour être représentatif des cadres du secteur privé en et hors emploi, en matière de sexe, d'âge, de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région.

Une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 1 000 entreprises (unique et sièges) employant au moins un cadre, raisonné puis pondéré pour être représentatif des entreprises du secteur privé employant au moins un cadre en matière de secteur d'activité, de taille salariale et de région d'implantation du siège.

La publication s'appuie également sur une troisième source de données : l'exhaustivité des postes cadres distincts publiés sur [apec.fr](http://apec.fr) au cours des périodes janvier-mars 2021

### À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion).

En savoir plus : [corporate.apec.fr](http://corporate.apec.fr)

### Contacts presse

Mendrika Lozat – 06 74 94 76 24 – [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr)

Adji Thiam – 01 40 52 22 89 – [adji.thiam@apec.fr](mailto:adji.thiam@apec.fr)

